

**Les Petits  
Eleveurs  
du Douaisis**



**VILLE DE  
PECQUENCOURT**

**Rencontre Franco-Belge  
du Cravaté**



# Salon des Animaux

**Le 1er et 2 février 2020**

**Rencontre Franco-Belge  
de la Brahma**



**Championnat régional du  
Fauve de Bourgogne**



**Rencontre Franco-Belge  
du Canard Domestique**



**Et de nombreuses autres rencontres Franco-Belges**



**Plus de 1200 sujets de toutes races attendus**

**Entrée : 2,5 euros Gratuit pour les moins de 12ans accompagnés**

**Complexe Sportif, rue d'Anchin 59146 Pecquencourt**

**e-mail : [pureracepecquencourt@gmail.com](mailto:pureracepecquencourt@gmail.com)**



# REGLEMENT

**ARTICLE 1 :** Les éleveurs sont invités à participer à **L'EXPOSITION INTERNATIONALE de petit élevage**  
**« SALON DES PETITS ANIMAUX »**

**COMPLEXE SPORTIF rue d'Anchin 59146 Pecquencourt**

**Du 31 Janvier au 02 février 2020**

**Réalisée avec le concours de la municipalité de Pecquencourt et sous haut patronage de la S.C.A.F**

L'exposition est régie par le règlement général des expositions de la SCAF et le règlement de l'Entente Européenne, amendés par les règlements spécifiques de la FFV, de la SNC, de la FFC de la FAEC et complétés par le présent règlement. Pour être primés, tous les sujets devront être identifiés suivant la réglementation en vigueur. La limite d'âge est fixée par le règlement de l'Entente Européenne pour les volailles et pigeons : en conséquence, seront admis à concourir les animaux nés entre 2014 et 2019 inclus.

**ARTICLE 2 :** Les exposants devront faire parvenir leur déclaration d'inscription dûment remplie pour le **12 janvier 2020** à l'adresse suivante :

**SOCIETE DES PETITS ELEVEURS DU DOUAISIS**

**"PURE RACE Pecquencourt"**

**71, rue d'Anchin**

**59146 PECQUENCOURT**

**☎ 06-24-00-79-80    Mail : [pureracepecquencourt@gmail.com](mailto:pureracepecquencourt@gmail.com)**

**ARTICLE 3 :** Les droits d'inscription sont fixés comme suit :

<b>-UNITE (Pigeon, volaille, Lapin, canard, oie)</b>	<b>3.00 €</b>
<b>-Pigeon Voyageurs</b>	<b>1.00 €</b>
<b>-COUPLE (uniquement d'ornements, faisans)</b>	<b>4.50 €</b>
<b>-TRIO</b>	<b>5.50 €</b>
<b>- PARQUET</b>	<b>7.00 €</b>
<b>-PALMARES OBLIGATOIRE et frais de secrétariat</b>	<b>5.00 €</b>

**Réduction de 20 % aux membres de la Société à jour de leur cotisation 2019**

Le montant des droits d'inscription devra parvenir dans le même temps à l'adresse de la Société.  
Nos amis belges régleront à l'enlogement.

5 Cages seront offertes aux bénévoles participatifs pour notre salon la décision sera prise par le Bureaux

**ARTICLE 4 :** Les sujets inscrits doivent être la propriété de l'exposant et devront parvenir à Pecquencourt

**Le MERCREDI 29 Janvier 2020 entre 14 h et 22 h**

**Tous les numéros d'identification (bagues, tatouages ou pastilles) devront figurer sur la feuille d'enlogement (par obligation sanitaire de traçabilité)**

**ARTICLE 5 :** **Mesures sanitaires**

Un contrôle vétérinaire sera effectué dès la réception des animaux. Tout sujet déclaré suspect à l'arrivée ou pendant l'exposition sera retiré et isolé, sans remboursement des droits d'inscription. Les exposants devront s'assurer de toutes les garanties sanitaires imposées par les Services Vétérinaires de leur département ou de leur pays d'origine, ainsi que celles imposées par la DDPP Nord.

Le Docteur Waflart de Montigny en Ostrevent étant déclaré vétérinaire sanitaire responsable de l'exposition.

**ARTICLE 6 :** Une litière biologique sera disposée dans les cages. La société assure la surveillance, la nourriture, l'abreuvement, les soins aux animaux mais elle décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou mortalité d'animaux, ainsi qu'erreurs ou dommages de quelque nature que ce soit, y compris les dommages matériels.

**ARTICLE 7 :** Pour les pigeons voyageurs, la bague adresse sera masquée.

**ARTICLE 8 :** **Réclamations :**  
Toute réclamation éventuelle devra parvenir par écrit au Commissaire Général au plus tard dans les 15 jours après le dernier jour de l'exposition.

**ARTICLE 9 :** Les opérations du jury se dérouleront le **JEUDI 30 JANVIER 2020**, à huis clos et les jugements seront sans appel. Le juge est souverain dans la classe de sujets qui lui incombe. Les juges et élèves-juges ne pourront pas prétendre aux prix dans la catégorie où ils officient. Il en sera de même s'ils participent à la Commission chargée de décerner les Grands Prix ou les titres de Champions.

**ARTICLE 10 :** Les couples ne sont autorisés que dans les classes des palmipèdes d'ornements et oiseaux de parc.

**ARTICLE 11 :** L'Exposition sera ouverte au public du **VENDREDI 31 au DIMANCHE 2 FEVRIER** toute la journée. L'entrée sera gratuite pour les exposants et leurs conjoints.

**ARTICLE 12 :** Tout exposant désirant vendre des animaux devra en fixer le prix sur sa feuille d'enlogement. Il sera augmenté de 20 % par nos soins et figurera comme tel sur le catalogue. Pour toute **mise en vente après le jugement**, un droit de 2 € sera versé par le vendeur au profit de notre Société afin de couvrir les frais supplémentaires. Aucun sujet ne pourra être retiré de la vente, il devra être racheté par l'exposant. Toute vente doit passer par le bureau des ventes. Tous les contrevenants seront immédiatement exclus.  
**LES VENTES DEBUTERONT LE SAMEDI 1 FEVRIER à 10 HEURES ET SE CLOTURERONT LE DIMANCHE 2 FEVRIER à 14 HEURES.**

**ARTICLE 13 :** La société des petits éleveurs du Douaisis se réserve le droit de refuser une personne en tant qu'exposant ou comme simple visiteur, sans obligation d'en fournir le motif.

**ARTICLE 14 :** **RECOMPENSES :**

-SUPER GRAND PRIX DE LA VILLE DE PECQUENCOURT en catégorie Pigeons  
-RENCONTRE COLOMBOPHILE EN HOMMAGE à Jean-Paul CHATELIN (Père)

**-CHAMPIONNAT REGIONAL DU FAUVE DE BOURGOGNE Patronné par le CFELFB**

-GRAND PRIX D'EXPOSITION VOLAILLES  
-GRAND PRIX D'EXPOSITION PALMIPÈDES ET OISEAUX DE PARC  
-GRAND PRIX D'EXPOSITION LAPINS ET COBAYES  
-GRAND PRIX D'EXPOSITION PIGEONS ET TOURTERELLES

-GRAND PRIX D'HONNEUR VOLAILLES GRANDE RACE Française  
-GRAND PRIX D'HONNEUR VOLAILLES GRANDE RACE Etrangère  
-GRAND PRIX D'HONNEUR VOLAILLES NAINES  
-GRAND PRIX D'HONNEUR PALMIPÈDES DOMESTIQUES, DINDONS et PINTADES  
-GRAND PRIX D'HONNEUR PALMIPÈDES et OISEAUX D'ORNEMENT  
-GRAND PRIX D'HONNEUR LAPINS GRANDES RACES  
-GRAND PRIX D'HONNEUR LAPINS RACES MOYENNES  
-GRAND PRIX D'HONNEUR LAPINS PETITES RACES  
-GRAND PRIX D'HONNEUR LAPINS RACES NAINES et COBAYES  
-GRAND PRIX D'HONNEUR PIGEONS DE FORME Français  
-GRAND PRIX D'HONNEUR PIGEONS DE FORME Etrangers  
-GRAND PRIX D'HONNEUR PIGEONS DE STRUCTURE  
-GRAND PRIX D'HONNEUR PIGEONS à CARONCULES  
-GRAND PRIX D'HONNEUR PIGEONS TYPE POULE  
-GRAND PRIX D'HONNEUR PIGEONS BOULANTS  
-GRAND PRIX D'HONNEUR PIGEONS DE COULEUR  
-GRAND PRIX D'HONNEUR PIGEONS TAMBOUR  
-GRAND PRIX D'HONNEUR PIGEONS CRAVATES  
-GRAND PRIX D'HONNEUR PIGEONS DE VOL  
-GRAND PRIX D'HONNEUR COLOMBES et TOURTERELLES  
-GRAND PRIX D'HONNEUR PIGEONS VOYAGEUR  
-GRAND PRIX D'HONNEUR CAILLE

- RENCONTRE FRANCO-BELGE DES LAPINS, Géant, Têtes de Lion, Alaska
- RENCONTRE FRANCO-BELGE DES PIGEONS, Boulant, Cravaté, Culbutant,
- RENCONTRE FRANCO-BELGE VOLAILLES, Brahma, Orpington , Wyandotte-Langshan.
- RENCONTRE FRANCO-BELGE PALMIPÈDES DOMESTIQUES, Oie.
- RENCONTRE FRANCO-BELGE DES TOURTERELLES et de la Caille
- RENCONTRE DES RACES REGIONNALE NORD, PAS-DE CALAIS, PICARDIE  
Pigeon, Volaille, Palmipède, Lapin.
- PARTENAIRE DE LA COURSE AUX POINTS DU LAPIN CLUB DE FRANCE
- RECONTRE DES JEUNES ELEVEURS

**Les sujets montants seront remplacés.**  
**Chaque sujet ne peut accéder qu'à un seul prix.**

**Il est conseillé d'être le naisseur-éleveur des sujets exposés, des contrôles pourront être effectués pour l'attribution des grands prix, et refusés dans le cas où l'exposant n'est pas le naisseur.**

**ARTICLE 15 :** Le transport aller-retour est à la charge des exposants. Il n'y aura pas de retour par transporteur : **tous les animaux devront être repris le dimanche par les exposants ou par des groupages organisés.**

**ARTICLE 16 :** **PASSAGE A TABLE**

**Tous les exposants seront récompensés sur leurs 10 meilleures cages ou moins (nous n'exigeons pas un minimum de cage), selon le classement aux points suivant.**

Notes Pigeons, Volailles, Palmipèdes	Notes Lapins	Notes Voyageurs	Points pour Classement
97/96	97/96.5/96	92/91.5	10
95/94	95.5	91	8
93	95	90.5	6
92	94.5/94	90	4
91	93.5/93	89.5	2
90	92.5/92	89	0
/	90	88.5/88	0

**Le nombre de points n'est pas doublé ou triplé pour les couples, trio, parquets et volières.**

**ARTICLE 17 :** **Délogement**  
 Les sujets vendus pourront être retirés immédiatement dans la mesure où leur classe sera suffisamment représentée, sauf pour les Champions et Grands Prix qui attendront l'issue de l'exposition. Le délogement aura lieu le dimanche 3 février à l'issue de la remise des prix qui est prévue à 15h00

**ARTICLE 18 :** Dans le cas où le rassemblement des oiseaux serait interdit en date de l'exposition, l'association organisatrice remboursera les droits d'inscription pour les sujets concernés mais l'exposition des lapins et cobayes sera maintenue.

**ARTICLE 19 :** Tout cas non prévu dans le présent règlement sera tranché par le comité.

**ARTICLE 20 :** Pour le bon déroulement de l'exposition, en cas de litige ou de problème, l'exposant se devra d'en informer aussitôt l'une des personnes suivantes :

**Commissaire Général de l'exposition :** **Mr Jacques URBANSKI**  
 Délégué Volailles et Palmipèdes : Mr Emmanuel GRAVELLE  
 Délégué Pigeons : Mr Francis ZAWADZKI  
 Délégué Lapins : Mr Gilles BIZE

**ARTICLE 21 :** **La politesse et la courtoisie sont de rigueur. Les contrevenants seront exclus de l'enceinte de l'exposition**

# Pecquencourt 2020

## Les 31 Janvier,01 et 02 Février 2020

### Salon des animaux de la basse-cour

### DÉCLARATION D'INSCRIPTION

Nom, Prénom : .....Age :..... ANS

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville :.....Pays : ..... Dept :.....

☎ : .....

Mail :.....

Je suis membre du Club de .....

*J'autorise la présente Société et la Fédération Régionale Avicole Nord Pas-de-Calais Picardie à utiliser mes coordonnées dans la catalogue/palmarès d'Exposition ainsi que dans l'annuaire avicole régional édité et mis en ligne sur les sites Internet des « Espaces Naturels Régionaux et Avifédéré ». Vous disposez d'un droit d'accès, de modifications, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vertu de l'article 34 de la loi « informatique et libertés » n° 78/7 du 6 janvier 78, vous pouvez exercer ce droit en faisant parvenir au Président votre demande de rectification.*

#### PRIX DE L'ESPACE NATUREL REGIONAL

*Un prix est attribué suivant l'accord intervenu entre la Fédération Régionale Haut de France et l'Espace National Régional concernant les Expositions organisées par les Sociétés adhérentes à la Fédération. Ce prix qui sera remis durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2019 récompensera les éleveurs ayant totalisé le plus grand nombre de points au cours de l'année civile dans chaque race régionale. Les 3 meilleures cages de chaque race régionale par éleveur seront retenues pour le classement final. (Décompte des points attribués par le jury (92 à 97 pour les volailles et pigeons – 93 à 97 pour les lapins). Tous les éleveurs français et étrangers devront présenter leurs animaux au minimum dans 3 expositions.*

**La Société offre aux éleveurs engageant au minimum 10 cages payantes (toutes races confondues)**

#### **3 cages gratuites réservées aux races régionales**

-UNITE (Pigeon, volaille, Lapin, canard, Oie) .....	x 3.00 €	=
-Pigeon Voyageurs.....	x 1.00 €	=
-COUPLE (uniquement d'ornements,) .....	x 4.50 €	=
-TRIO (Volaille et Palmipède domestique .....	x 5.50 €	=
- PARQUET .....	x 7.00 €	=
- PALMARES OBLIGATOIRE et frais de secrétariat.....	x 5.00 €	= 5.00 €
- REDUCTION Membre ou cage régional : .....	x 3.00 €	= -
- COTISATION FACULTATIVE 15 €	x15.00 €	=

TOTAL : .....

Responsable du Groupage : .....Numéros deTéléphone :.....

Je certifie avoir pris connaissance du règlement : le..... SIGNATURE :

Pour les Chèques : Nom de la Banques :

Numéros du Cheque :

Nom : .....Prénom : .....Age : .....

Téléphone : .....Groupage : .....Responsable : .....

Adresse : .....

	Male Femelle Trio Parquet	N° de Bague ou Tatouage	Description des lots Race, couleur, variété	Prix de Vente
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				

	Nom et Signature du Commissaire	Nom et signature de l'éleveur
Arrivée		
Retour		

**ARTICLE 22 :** Tous les exposants, par le simple fait de leur engagement, déclarent adhérer à ce règlement et s'engagent à s'y conformer.

## LE COMITE ORGANISATEUR

CHATELIN Jean-Paul	Tel 06-80-04-39-09	Mail : <a href="mailto:pureracepecquencourt@gmail.com">pureracepecquencourt@gmail.com</a>
URBANSKI Jacques	Tel 06-06-52-07-87	Mail : <a href="mailto:urbanski.jacques@orange.fr">urbanski.jacques@orange.fr</a>
BIZE Gilles	Tel 07-70-34-59-00	Mail : <a href="mailto:gillesbize@yahoo.fr">gillesbize@yahoo.fr</a>
RICQUIER Sandra	Tel 06-41-50-42-25	Mail : <a href="mailto:sandra.ricquier59@free.fr">sandra.ricquier59@free.fr</a>
GRAVELLE Emmanuel	Tel 07-86-99-69-44	Mail : <a href="mailto:emmanuel.gravelle@orange.fr">emmanuel.gravelle@orange.fr</a>
CHATELIN Josette	Tel 06-24-00-79-80	Mail : <a href="mailto:josette.chatelin280747@gmail.com">josette.chatelin280747@gmail.com</a>

## JUGES PRESENTIS :

**PIGEONS, TOUTERELLES** : A. DELCROIX(B) : R. BARYLA(F) – A. AMOURETTE(F) – H. VENIN(F) - R. EVRARD(B) – F. DEWEZ (B) – JP. TIERTANT(F) -MR GUENARD (F)- A. LEGRAND(B)

**VOYAGEURS** : J. DEBRET(F) -Y. JOUGLET (F)

**LAPINS et COBAYES** : R. DERAUVET(B) – B. DUPAS(F) – E. MAYEUR(F)- L. ATTAGNIANT(F)-Y-FONTAINE (B)

**VOLAILLES et PALMIPÈDES** : Y. CASTIEN(F) - C. FONCOUX(B) -M. LEURIDAN(F)- P. SADAUNE(B)- JC. PERIQUET(F) – P. GUENARD(F)- T. FRUGOLINO (F)

## Le programme :

- Clôture des inscriptions : Le 12 Janvier 2020
- Enlogement : Le 29 Janvier 2020 de 14 h00 à 22h00
- Jugement Le Jeudi 30 Janvier 2020 huis-clos
- Vendredi : Visite des écoles de 8h00 à 16h00
- Ouvertures le Vendredi 31 Janvier 2020 de 10h00 à 18h00 (ATTENTION PAS DE VENTE ET DE RESERVATION LE VENDREDI)
- Inauguration le Vendredi 31 Janvier 2020 à 19h00
- Samedi ouverture au public et ouverture des Ventes de 10H00 à 19h00
- Dimanche ouverture à 9h00 fin des Ventes à 14h00 ; remise des Prix à 15h00, suivie du délogement

Pour le comité :

Le président : Jean-Paul CHATELIN





VILLE DE  
PECQUENCOURT



F.A.E.C.



FFV



Société Nationale  
de Colombiculture



Meta Prélèvements

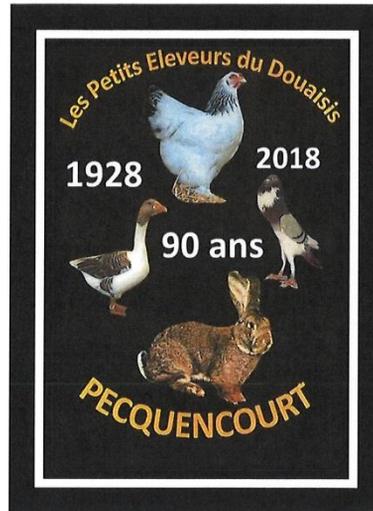


[www.mon-espace-nature.fr](http://www.mon-espace-nature.fr)

*des passions naturellement partagées*



## Bulletin d'adhésion 2020



### Les Avantages :

- Amitié, connaissances utiles, convivialité au sein de l'association.
- Relancer l'élevage amateur et familial des races pures
- Entrée Gratuite à notre salon des animaux et aux expositions organisées
- Participation gratuite aux présentations-ventes.
- Participation gratuite aux divers groupages.
- Possibilité de commander des bagues d'identification pour volaille, pigeon.
- Possibilité de commander des cartons de tatouage pour les lapins.
- Possibilité de tatouer les lapins, et de vacciner volailles et pigeons.
- Mise a disposition de différents renseignements d'élevage, sélection, nourriture.
- Remise chez nos partenaires (materiel, aliment, etc.....)

Adhesion 2020 15.00 €

.....  
L'adhésion doit être déposée en notre local situé au sous-sol de la salle des fêtes de Pecquencourt ou envoyée à notre siège accompagnée du règlement .

Nom : ..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal : ..... Ville..... Telephone : .....

Adresse Mail : .....

Signature :

**Les Petits  
Éleveurs  
du Douaisis**



**VILLE DE  
PECQUENCOURT**

**Championnat Régional du Fauve  
de Bourgogne**

**Annnonce des rencontres Franco-Belges**

<b>Volailles :</b>	<b>Pigeons :</b>	<b>Lapins :</b>	<b>Palmipèdes :</b>
<b>Brahma</b>	<b>Culbutant</b>	<b>Tête de Lion</b>	<b>Canards domestiques</b>
<b>Wyandotte</b>	<b>Cravaté</b>	<b>Rex</b>	<b>Oies</b>
<b>Langshan</b>	<b>Boulant</b>	<b>Alaska</b>	<b>Cailles</b>
<b>Orpington</b>	<b>Tourterelles</b>	<b>Géant</b>	

**Rencontres régionales des races des Hauts de  
France : volailles, pigeons, lapins et palmipèdes**

**Partenaire de la course aux points du  
Lapin Club de France**

**Facebook : Avicole Pure-Race Chatelin**

**Tél : 06.30.82.75.53**

**Mail : pureracepecquencourt@gmail.com**

**Tél : 06.80.04.39.09**

**Les petits éleveurs du Douaisis**

**63, rue d'Anchin 59145 Pecquencourt**